

APPEL D'OFFRES

« Construction de dix (10) salles de classe
sur plusieurs sites,
projet SN26-40702 (France Zakat), Sénégal »

Construction de 10 salles de classe — SN26-40702

Réf. SN26-40702

Préparé par : Modou Khabane FALL



HUMAN APPEAL SENEGAL

12 Octobre 2026

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
A. GÉNÉRALITÉS	3
1. Portée de l'offre	3
2. Sites du projet et composition des travaux	3
3. Soumissionnaires éligibles	3
4. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives	4
5. Sauvegarde et protection	4
B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES	5
1. Contenu du dossier d'appel d'offres	5
2. Visite de site	5
3. Clarification du dossier d'appel d'offres	6
4. Modification du dossier d'appel d'offres	6
C. PRÉPARATION DES OFFRES	6
1. Coût de l'offre	6
2. Contenu de l'offre	6
3. Prix des offres	6
4. Devise de l'offre	7
5. Période de validité des offres	7
D. SOUMISSION ET ÉVALUATION DES OFFRES	7
1. Canal de soumission des offres	7
2. Calendrier du processus de sélection	7
3. Offres tardives	7
4. Ouverture des offres	7
5. Clarification des offres	7
6. Communication avec les soumissionnaires	8
7. Évaluation et comparaison des offres	8
8. Post-qualification	8
9. Droit de l'acheteur	8
10. Attribution du contrat	8
11. Signature du contrat	8
E. CONDITIONS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ	8
1. Délai d'exécution	8
2. Phasage et validation des étapes	9
3. Modalités de paiement	9
4. Garantie de bonne exécution	9
5. Garantie des ouvrages	9

6. Pénalités de retard	9
7. Contrôle technique	9
F. EXIGENCES TECHNIQUES ET NORMES DE QUALITÉ DES OUVRAGES	10
1. Exigences générales de qualité	10
2. Deux modèles de bloc de salles de classe	10
3. Caractéristiques générales — Bloc standard (Type E).....	10
4. Caractéristiques générales — Bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou)	11
5. Matériaux et dosages (communs aux deux modèles).....	11
6. Fondations et structure	11
7. Toiture, charpente et auvent de galerie	12
8. Menuiseries métalliques	12
9. Installations électriques	12
10. Revêtement de sol — Carrelage (bloc surélevé uniquement)	12
11. Peinture et finitions.....	12
12. Contrôle qualité et réception des travaux.....	13
13. Sécurité, environnement et gestion du chantier	13
G. PLANS D'EXÉCUTION	13
SECTION II : BORDEREAU DES QUANTITÉS ET DES PRIX.....	20
1. Titre du projet.....	20
2. Instructions	20
3. Bordereau — Bloc standard (modèle Type E), prix pour 1 bloc.....	20
4. Bordereau — Bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou), prix pour 1 bloc.....	22
5. Récapitulatif de l'offre financière	26
6. Exigences financières complémentaires.....	26
SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE	27
1. Renseignements sur l'entreprise	27
2. Coordonnées de contact	27
3. Représentant légal de l'entreprise.....	27
4. Principaux responsables techniques.....	28
5. Expérience de l'entreprise.....	28
6. Capacités techniques et équipements.....	28
7. Informations bancaires.....	28
8. Documents administratifs fournis	28
9. Déclaration du soumissionnaire	29
10. Signature et cachet	29

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. GÉNÉRALITÉS

1. Portée de l'offre

Human Appeal Sénégal (HA-Sénégal) lance le présent appel d'offres pour la construction de dix (10) salles de classe, réparties en cinq (05) blocs de deux salles, dans le cadre du projet SN26-40702 financé par France Zakat.

Les travaux objet du présent marché comprennent, pour chaque bloc :

- la mobilisation et l'installation du chantier ;
- l'implantation de l'ouvrage et le relevé du terrain naturel ;
- les travaux de terrassement, de fondation et de dallage au sol ;
- la construction complète du bloc : structure en béton armé, maçonnerie, chaînages, linteaux ;
- la charpente métallique, la couverture et l'auvent de galerie ;
- les menuiseries métalliques (portes et fenêtres) ;
- l'installation électrique complète (éclairage et prises) ;
- les travaux de peinture et de finition ;
- le nettoyage du chantier et la réception des ouvrages.

Pour le bloc à construire au CEM Tété Diadhiou (Ziguinchor), implanté en zone inondable, les travaux comprennent en outre une surélévation du plancher, des fondations dimensionnées pour un étage futur (R+1), une rampe d'accès PMR surélevée et un revêtement de sol en carrelage (voir section F).

Le soumissionnaire retenu sera responsable de la fourniture de tous les matériaux, équipements, outils, moyens logistiques et ressources humaines nécessaires à l'exécution complète des travaux, sur l'ensemble des sites concernés. Il devra réaliser les ouvrages conformément aux règles de l'art, aux normes de construction en vigueur au Sénégal ainsi qu'aux exigences techniques, aux plans d'exécution et aux dossiers techniques du présent appel d'offres.

Les ouvrages devront être livrés entièrement achevés, testés, nettoyés et prêts à être utilisés.

2. Sites du projet et composition des travaux

Le projet SN26-40702 couvre la construction de cinq (05) blocs, répartis comme suit sur quatre (04) sites :

Site	Nombre de blocs	Modèle de bloc
Marsassoum	2	Standard (Type E)
CEM de Kadam	1	Standard (Type E)
Lycée-Collège Franco-Arabe de Diourbel	1	Standard (Type E)
CEM Tété Diadhiou, Ziguinchor	1	Surélevé (fondations R+1, rampe PMR surélevée, carrelage)

Seul le site du CEM Tété Diadhiou nécessite le modèle surélevé, en raison de son caractère inondable. Les quatre (04) autres blocs, sur les trois autres sites, sont construits selon le modèle standard (Type E), détaillé avec le modèle surélevé dans les dossiers techniques et les plans joints en annexe (section G).

3. Soumissionnaires éligibles

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises de construction répondant aux critères suivants :

- être légalement enregistrées et autorisées à exercer leurs activités au Sénégal ;

- disposer d'une expérience avérée dans la construction de bâtiments scolaires ou d'infrastructures communautaires en béton armé ;
- justifier de capacités techniques, financières et opérationnelles suffisantes pour exécuter des travaux sur plusieurs sites, le cas échéant simultanément ;
- disposer d'un personnel qualifié et expérimenté, ainsi que des équipements nécessaires à la bonne réalisation des travaux ;
- avoir exécuté avec succès au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années, de préférence pour des ONG, institutions publiques, organisations internationales ou collectivités territoriales.

Ne sont pas éligibles les entreprises :

- en situation de faillite, de liquidation ou sous administration judiciaire ;
- faisant l'objet de sanctions administratives ou judiciaires liées à des actes de fraude, de corruption ou de fautes professionnelles graves ;
- présentant un conflit d'intérêts avec Human Appeal Sénégal ou avec toute personne directement impliquée dans le processus de sélection ;
- impliquées dans des activités contraires aux principes éthiques et humanitaires de Human Appeal.

4. Pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires et coercitives

Human Appeal Sénégal applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, fraude, collusion, coercition ou autre pratique contraire à l'éthique dans le cadre de ses procédures de passation de marchés. À ce titre :

- tout soumissionnaire doit respecter les principes d'intégrité, de transparence et d'équité tout au long du processus d'appel d'offres ;
- toute tentative visant à influencer de manière induue les décisions de Human Appeal Sénégal entraînera le rejet immédiat de l'offre concernée ;
- les offres résultant d'une entente ou d'une collusion entre plusieurs soumissionnaires seront automatiquement disqualifiées ;
- toute déclaration mensongère, falsification de document ou dissimulation d'informations essentielles pourra entraîner l'exclusion du processus ;
- toute offre obtenue ou exécutée au moyen de pratiques frauduleuses ou coercitives pourra être rejetée ou faire l'objet d'une résiliation du contrat, même après son attribution.

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations et documents soumis, et de signaler aux autorités compétentes tout cas suspect ou avéré de fraude, de corruption ou d'autre pratique illégale. Les soumissionnaires sont encouragés à signaler toute tentative de corruption, tout conflit d'intérêts ou tout comportement contraire à l'éthique dont ils auraient connaissance.

5. Sauvegarde et protection

Le soumissionnaire retenu, ainsi que l'ensemble de son personnel et de ses sous-traitants, s'engage à respecter les politiques de Human Appeal en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) et de protection de l'enfance. Les chantiers se déroulant en milieu scolaire, une vigilance particulière est exigée : accès au site encadré, personnel sensibilisé, et aucune intervention pendant les heures de cours sans accord de l'établissement. Le travail des enfants est strictement interdit sur le chantier. Tout manquement constitue un motif de résiliation immédiate du contrat.

B. LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

1. Contenu du dossier d'appel d'offres

Le présent dossier comprend l'ensemble des documents nécessaires à la préparation, à la soumission et à l'évaluation des offres, ainsi qu'à l'exécution des travaux :

- les instructions aux soumissionnaires ;
- les conditions d'exécution du marché ;
- les exigences techniques et les normes de qualité des ouvrages ;
- les plans d'exécution des deux modèles de bloc (section G) ;
- le dossier technique d'exécution complet du bloc standard (modèle Type E) ;
- le dossier technique d'exécution complet du bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou) ;
- le bordereau des quantités et des prix (BoQ) à compléter ;
- le formulaire de renseignements sur le soumissionnaire ;
- toute annexe ou modification émise ultérieurement par Human Appeal Sénégal.

Afin de permettre une évaluation complète de leur candidature, les soumissionnaires devront obligatoirement fournir les documents suivants :

Documents administratifs et techniques

- profil de l'entreprise (3 pages maximum) précisant son domaine d'activité, avec une adresse physique vérifiable ;
- preuves d'expériences similaires (contrats, bons de commande, attestations de bonne exécution, lettres de recommandation, etc.) ;
- registre du commerce (RCCM) en cours de validité et NINEA ;
- certificat de conformité fiscale valide (quitus fiscal) ;
- Si assujetti à la TVA, joindre une copie de la dernière déclaration ;
- attestations de la CSS et de l'IPRES ;
- attestation de qualification et de classification, le cas échéant ;
- attestation de non-faillite ;
- relevé bancaire des douze (12) derniers mois ou attestation de capacité financière ;
- pièce d'identité ou passeport du représentant légal ;
- liste du matériel et des moyens logistiques mobilisables, avec indication de la capacité à intervenir sur plusieurs sites.

Documents financiers

- lettre d'offre financière dûment signée et cachetée ;
- bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment renseigné, pour chacun des deux modèles de bloc ;
- devis quantitatif et estimatif détaillé.

Toute offre incomplète, comportant des informations erronées ou ne respectant pas les exigences du présent dossier pourra être rejetée sans autre examen.

2. Visite de site

Une visite du site du CEM Tété Diadhiou (Ziguinchor) est vivement recommandée avant la remise des offres, afin que le soumissionnaire apprécie les conditions d'accès, le caractère inondable du terrain et l'ensemble des contraintes du chantier. Les soumissionnaires souhaitant effectuer une visite de ce site, ou de l'un des trois autres sites du projet (Marsassoum, CEM de Kadam, Lycée-Collège Franco-Arabe de Diourbel), en

informent Human Appeal Sénégal à l'adresse de clarification indiquée ci-dessous. Aucune réclamation fondée sur une méconnaissance d'un site ne sera recevable après la remise des offres.

3. Clarification du dossier d'appel d'offres

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires peut adresser sa demande par écrit à Human Appeal Sénégal avant la date limite de réception des offres, par courrier électronique à l'adresse :

ndiaye.gora@humanappeal.org.uk

(Contact : Gora Ndiaye, Logistique et Achats, Human Appeal Sénégal.)

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de partager les réponses pertinentes avec l'ensemble des soumissionnaires afin de garantir l'égalité de traitement. Aucune réponse verbale ne pourra être considérée comme un engagement officiel, sauf si elle fait l'objet d'une communication écrite.

4. Modification du dossier d'appel d'offres

Human Appeal Sénégal se réserve le droit de modifier le présent dossier à tout moment avant la date limite de soumission. Toute modification fera l'objet d'un addendum officiel communiqué à l'ensemble des soumissionnaires ; les addenda font partie intégrante du dossier. Lorsque l'importance des modifications le justifie, la date limite de soumission pourra être prolongée.

C. PRÉPARATION DES OFFRES

1. Coût de l'offre

Le soumissionnaire supporte l'intégralité des coûts liés à la préparation et à la soumission de son offre. Human Appeal Sénégal ne pourra en aucun cas en être tenu responsable, quelle que soit l'issue de la procédure, y compris en cas d'annulation, de report ou de rejet de tout ou partie des offres.

2. Contenu de l'offre

Offre technique

- présentation de l'entreprise et de son expérience dans la construction de bâtiments scolaires ;
- note méthodologique décrivant l'approche proposée pour l'exécution des travaux sur les différents sites, y compris la mobilisation simultanée ou séquentielle des équipes ;
- planning détaillé d'exécution respectant le délai maximal fixé à la section E, précisant l'ordre d'intervention proposé sur les sites ;
- liste du personnel clé affecté au projet et de ses qualifications ;
- liste des équipements et matériels mobilisés sur chaque chantier ;
- références de projets similaires réalisés.

Offre financière

- lettre d'offre financière signée et cachetée ;
- bordereau des quantités et des prix (BoQ) dûment complété pour le bloc standard et pour le bloc surélevé ;
- devis quantitatif et estimatif détaillé ;
- montant total de l'offre, en chiffres et en lettres.

Documents administratifs

- tous les documents administratifs exigés à la section B.1.

3. Prix des offres

Le soumissionnaire indique, pour chaque modèle de bloc, les prix unitaires et les montants totaux de chaque poste du bordereau des quantités et des prix. Les prix proposés doivent inclure l'ensemble des coûts nécessaires à l'exécution complète des travaux : main-d'œuvre, matériaux, équipements, transport vers l'ensemble des sites, manutention, installation, essais, assurances, frais généraux, ainsi que l'ensemble des taxes, droits et prélèvements applicables.

Les quantités portées au bordereau sont établies pour un seul bloc de chaque modèle et sont indicatives. Le soumissionnaire est tenu de les vérifier sur la base des dossiers techniques et des plans joints et de la visite de site ; il est réputé avoir intégré dans son prix forfaitaire toute quantité nécessaire à la parfaite exécution des ouvrages. Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution du contrat.

4. Devise de l'offre

Tous les prix sont exprimés en francs CFA (XOF). Les paiements sont effectués en francs CFA.

5. Période de validité des offres

Les offres restent valables pendant une période minimale de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Pendant cette période, le soumissionnaire ne peut ni retirer ni modifier son offre sans l'accord écrit préalable de Human Appeal Sénégal.

D. SOUMISSION ET ÉVALUATION DES OFFRES

1. Canal de soumission des offres

Les offres sont soumises exclusivement par voie électronique, au format PDF, à l'adresse :

SN26-40702.tender@humanappeal.org.uk

L'envoi comprend l'offre technique, l'offre financière, les documents administratifs et toute pièce justificative demandée. L'objet du courriel doit porter la mention « AO SN26-40702 — Construction de 10 salles de classe — [nom de l'entreprise] ».

2. Calendrier du processus de sélection

Le processus de sélection se déroule selon le calendrier suivant :

Étape	Date
Clôture de réception des offres	Mardi 27 octobre 2026, 23h59
Ouverture des offres par le Comité d'évaluation	Mercredi 28 octobre 2026
Contact des fournisseurs présélectionnés	Mercredi 28 octobre 2026
Réouverture (clarifications et meilleure offre finale)	Vendredi 30 octobre 2026
Contractualisation (signature du contrat)	Lundi 2 novembre 2026

Toute prolongation éventuelle de ce calendrier fera l'objet d'une communication officielle à l'ensemble des soumissionnaires.

3. Offres tardives

Toute offre reçue après la date et l'heure limites est considérée comme tardive et ne sera ni ouverte ni évaluée. La responsabilité de la transmission dans les délais incombe entièrement au soumissionnaire.

4. Ouverture des offres

L'ouverture des offres est effectuée par un comité de sélection désigné par Human Appeal Sénégal après la clôture de la période de soumission, en séance interne, sans la présence des soumissionnaires.

5. Clarification des offres

Human Appeal Sénégal peut demander par écrit à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre. Ces clarifications ne peuvent avoir pour effet de modifier les éléments essentiels de l'offre, notamment les prix. Le défaut de réponse dans le délai indiqué peut entraîner le rejet de l'offre.

6. Communication avec les soumissionnaires

Jusqu'à la notification de l'attribution, les soumissionnaires s'abstiennent de toute démarche visant à influencer le processus d'évaluation. Toute tentative d'influence ou de pression sur les membres du comité peut entraîner le rejet immédiat de l'offre.

7. Évaluation et comparaison des offres

Les offres sont évaluées selon un processus comprenant :

- l'examen de la conformité administrative ;
- l'évaluation de la capacité juridique, financière et technique du soumissionnaire, notamment sa capacité à intervenir sur plusieurs sites ;
- l'analyse de la méthodologie proposée, notamment pour les fondations dimensionnées pour un R+1 futur et la rampe surélevée du bloc de Tété Diadiou ;
- l'évaluation des expériences similaires ;
- l'analyse du calendrier d'exécution proposé et de sa compatibilité avec le délai maximal ;
- l'évaluation de l'offre financière, pour le bloc standard et pour le bloc surélevé.

Le marché est attribué à l'offre jugée la plus avantageuse au regard des critères techniques, administratifs et financiers.

8. Post-qualification

Avant l'attribution définitive, Human Appeal Sénégal peut vérifier les références professionnelles, les capacités financières, les ressources humaines, les équipements de chantier et l'authenticité des documents du soumissionnaire présélectionné, y compris par des visites de chantiers antérieurs ou des contacts avec d'anciens clients.

9. Droit de l'acheteur

Human Appeal Sénégal se réserve le droit, à son entière discrétion, d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler ou de suspendre la procédure à tout moment, de demander des informations complémentaires, de négocier certains aspects de l'offre avec le soumissionnaire retenu et de rejeter toutes les offres sans avoir à justifier sa décision. Aucune réclamation ni indemnité ne pourra être exigée à ce titre.

10. Attribution du contrat

Le contrat est attribué au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme et présente le meilleur rapport qualité-prix. L'attribution est notifiée par écrit et ne devient effective qu'après validation interne des procédures de Human Appeal Sénégal.

11. Signature du contrat

Conformément au calendrier de la section D.2, la contractualisation est prévue le lundi 2 novembre 2026. Le refus ou l'incapacité du soumissionnaire retenu de signer à cette date peut entraîner l'annulation de l'attribution et la sélection d'un autre soumissionnaire.

E. CONDITIONS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

1. Délai d'exécution

Le délai global d'exécution des travaux, pour l'ensemble des cinq (05) blocs, est fixé à **soixante (60) jours calendaires** au maximum, à compter de la date de signature du contrat (lundi 2 novembre 2026, section D.2). Les travaux doivent débuter au plus tard sept (07) jours après la signature. Le soumissionnaire peut proposer un délai plus court, ou un phasage site par site, qui sera apprécié lors de l'évaluation.

2. Phasage et validation des étapes

Pour chaque bloc, les travaux sont exécutés en trois phases. Le passage d'une phase à la suivante est subordonné à la validation écrite de Human Appeal Sénégal ou de son représentant technique :

Phase	Travaux	Validation
Phase 1	Installation, implantation, fondations, dallage au sol, poteaux et maçonnerie jusqu'au niveau des linteaux	Validation de l'élévation au niveau des linteaux
Phase 2	Chaînage haut, charpente, couverture, auvent de galerie et menuiseries (et, pour le bloc surélevé, rampe PMR et pose du carrelage)	Validation du gros œuvre, de la couverture et des menuiseries
Phase 3	Enduits, peinture, électricité, nettoyage	Réception provisoire puis définitive après levée des réserves

3. Modalités de paiement

Les paiements sont effectués par Human Appeal Sénégal selon l'échéancier suivant, sous réserve de la validation des travaux correspondants :

Tranche	Condition de paiement	Montant
1	À la signature du contrat, à titre d'avance de démarrage, contre remise de la garantie de bonne exécution	30 %
2	Après validation de l'élévation au niveau des linteaux (fin de phase 1), par bloc achevé	30 %
3	Après achèvement complet des travaux et réception provisoire, par bloc achevé	30 %
4	Retenue de garantie, libérée six (06) mois après la réception définitive, sous réserve de l'absence de défauts	10 %

Les paiements des tranches 2 et 3 peuvent être effectués bloc par bloc, au fur et à mesure de l'avancement sur chaque site, sur présentation des rapports de validation correspondants.

4. Garantie de bonne exécution

Avant la signature du contrat, le soumissionnaire retenu remet une garantie de bonne exécution, sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié, d'un montant équivalent à l'avance de démarrage. Cette garantie reste valide pendant toute la durée du contrat.

5. Garantie des ouvrages

Le constructeur garantit les ouvrages contre tout défaut ou malfaçon pendant six (06) mois à compter de la réception définitive de chaque bloc. Pendant cette période, il effectue à ses frais toutes les réparations nécessaires. Une visite de vérification de la garantie est organisée avant la libération de la retenue de garantie.

6. Pénalités de retard

En cas de retard imputable au constructeur, une pénalité de trois pour cent (3 %) du montant total du contrat est appliquée par semaine de retard, dans la limite de vingt pour cent (20 %) de la valeur du contrat.

7. Contrôle technique

Human Appeal Sénégal a mandaté Cheikh Tidiane Sow, consultant en architecture et construction, pour le suivi de l'exécution des travaux et l'établissement des dossiers techniques d'exécution. Ses rapports de visite, qui portent sur l'avancement, la conformité des ouvrages et le respect des normes de chantier sur chaque site, constituent la base technique de la validation des phases et de l'autorisation des paiements. Le constructeur lui assure un libre accès aux chantiers et à la documentation à tout moment.

F. EXIGENCES TECHNIQUES ET NORMES DE QUALITÉ DES OUVRAGES

Les prescriptions ci-dessous sont établies à partir des dossiers techniques d'exécution réalisés par le consultant technique de Human Appeal Sénégal (Cheikh Tidiane Sow), joints en annexe au présent dossier, dont les plans sont reproduits à la section G. En cas de divergence, les dossiers techniques et leurs plans prévalent sur toute autre source.

1. Exigences générales de qualité

Les travaux sont exécutés conformément aux règles de l'art et aux normes de construction en vigueur au Sénégal, par une main-d'œuvre qualifiée placée sous la supervision permanente d'un responsable technique habilité. Tous les matériaux sont neufs, de première qualité, exempts de défauts et adaptés aux conditions climatiques locales. Le constructeur demeure responsable de la stabilité et de la durabilité de l'ouvrage, du respect des plans et spécifications, de la qualité des matériaux, de la sécurité du chantier et de la conformité finale des travaux, sur chacun des sites.

2. Deux modèles de bloc de salles de classe

Le projet repose sur deux modèles de bloc, tous deux composés de deux salles de classe de 9,00 x 7,00 m (63 m² chacune) avec galerie couverte, détaillés dans les dossiers techniques et les plans joints en annexe :

Caractéristique	Bloc standard (Type E)	Bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou)
Sites concernés	Marsassoum (2 blocs), CEM de Kadam (1 bloc), Lycée-Collège Franco-Arabe de Diourbel (1 bloc)	CEM Tété Diadhiou, Ziguinchor (1 bloc)
Nombre de blocs	4	1
Niveau du sol fini	+0,45 (galerie +0,43), par rapport au terrain naturel	+0,60 (galerie +0,58), par rapport au terrain naturel — protection contre les inondations
Fondations	Semelles S1 80x80x25, poteaux 15x20	Semelles S1/S2/S3 jusqu'à 150x150x40, poteaux 20x20 — dimensionnées pour un étage futur (R+1)
Accès	Rampe PMR de 5,40 m à 8 %	Rampe PMR surélevée de 7,30 m à 7,9 %, avec garde-corps, et marches d'extrémité de galerie
Revêtement de sol	Chape lissée	Carrelage grès cérame antidérapant 40x40

3. Caractéristiques générales — Bloc standard (Type E)

Désignation	Caractéristique
Forme et dimensions	18,60 x 8,90 m hors tout (galerie comprise) — emprise bâtie 165,54 m ²

Désignation	Caractéristique
Structure	Ossature en béton armé (poteaux, longrines, chaînages), remplissage en briques creuses 40x15x20
Fondations	17 semelles isolées S1 80x80x25 + longrines 15x30 + rigole 40x20 sous soubassement
Poteaux	17 poteaux P1 15x20 (4 HA12) — galerie sans poteaux
Dallage	Béton armé de 8 cm, treillis soudé 150x150 Ø5, sur film polyane et remblai en sable compacté
Toiture	Mono-pente 15 % — bac alu-zinc 45/100 sur chevrons IPE 160 et pannes IPN 80
Ouvertures	8 fenêtres métalliques à persiennes 1,20 x 1,20 + 4 portes métalliques 0,90 x 2,20
Béton	Dosé à 350 kg/m ³ — aciers HA FeE400

4. Caractéristiques générales — Bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou)

Désignation	Caractéristique
Forme et dimensions	18,60 x 8,90 m hors tout (galerie comprise) — emprise bâtie 165,54 m ² , identique au modèle standard
Structure	Identique au modèle standard, fondations et poteaux renforcés (voir ci-dessous)
Fondations (prévues pour R+1)	12 semelles S1 140x140x35 + 1 semelle S2 150x150x40 + 4 semelles S3 110x110x30, assises à -1,20 ; longrines 20x40 ; attentes en tête de poteaux pour un étage futur
Poteaux	17 poteaux P1 20x20 (4 HA12) — galerie sans poteaux
Dallage et revêtement	Béton armé de 8 cm + carrelage grès cérame antidérapant 40x40 posé au mortier (plinthes assorties)
Rampe d'accès	Rampe PMR surélevée de 7,30 x 1,40 m, pente 7,9 %, garde-corps métalliques des deux côtés
Protection contre l'eau	Soubassement en agglos pleins bitumé, enduit hydrofuge du terrain naturel à +1,00 m, trottoir périphérique en pente
Toiture	Identique au modèle standard — mono-pente 15 %, bac alu-zinc 45/100
Béton	Dosé à 350 kg/m ³ — aciers HA FeE400

5. Matériaux et dosages (communs aux deux modèles)

Ouvrage	Ciment / m ³	Sable	Gravier
Béton de propreté	150 kg	400 L	800 L
Rigole / gros béton	250 kg	400 L	800 L
Béton armé (semelles, poteaux, chaînages, linteaux)	350 kg	400 L	800 L
Dallage / trottoir / rampe	300 kg	400 L	800 L
Mortier de pose des briques	300 kg	1 000 L	—
Enduit (corps)	350 kg	1 000 L	—

- ciment CEM II 42,5, stocké au sec sur palettes ; aciers HA FeE400 (fe = 400 MPa), non rouillés, stockés hors sol ;
- sable de carrière ou de dune propre, sans argile ni sel — sable de mer interdit sauf lavage complet ;

- briques creuses 40x15x20 vibrées, résistance ≥ 4 MPa, séchées 14 jours minimum ; agglos pleins de 15 pour les soubassements ;
- profilés charpente en acier S235 neufs, antirouille 2 couches avant pose ; couverture bac alu-zinc 45/100e ; boulonnerie galvanisée ;
- menuiseries métalliques en tôle 15/10e, cadre en cornières, peinture antirouille 2 couches avant finition ;
- contrainte admissible du sol à confirmer par essai avant les fouilles (valeur retenue par défaut dans les dossiers techniques : 1,5 bar pour le bloc standard, 1,2 bar pour le bloc surélevé).

6. Fondations et structure

L'implantation est vérifiée par diagonales de contrôle (écart toléré < 1 cm). Le fond de fouille est réceptionné avant coulage du béton de propreté (dosé à 150, 5 cm d'épaisseur). Les amorces de poteaux sont coulées avec les semelles. Le soubassement, en agglos pleins de 15 (3 rangs), est protégé par 2 couches de bitume sur ses faces enterrées, avec traitement anti-termites du sol avant dallage. Pour le bloc surélevé, les fondations sont en outre dimensionnées pour reprendre les charges d'un étage futur, avec des attentes de 4 HA12 laissées en tête de chaque poteau, dépassant de 0,80 m au-dessus du chaînage haut et protégées contre la corrosion.

Les poteaux sont coulés après le montage des briques (harpage ou attentes HA6 tous les 2 rangs). Un chaînage intermédiaire est obligatoire sur tout mur de plus de 3,50 m de haut (façade avant). Les linteaux (2 HA10 bas + 2 HA8 haut) ont un appui minimum de 20 cm de part et d'autre des baies.

7. Toiture, charpente et auvent de galerie

La toiture est en mono-pente à 15 % vers l'arrière, portée par des chevrons IPE 160 (tous les 3,07 m) et des pannes IPN 80 (8 files, espacées de 1,18 m), avec couverture en bac alu-zinc 45/100e fixée par crochets ou tire-fonds et rondelles étanches. La galerie, sans poteaux, est couverte par un auvent en porte-à-faux porté par 7 consoles métalliques triangulées (cornières 50x50x5) fixées sur les poteaux de façade. Les profilés reçoivent 2 couches d'antirouille avant pose, avec retouches après montage.

8. Menuiseries métalliques

Chaque bloc comprend 8 fenêtres métalliques à persiennes de 1,20 x 1,20 m (non vitrées) et 4 portes métalliques d'un vantail de 0,90 x 2,20 m, ouvrant vers l'extérieur (évacuation ERP). Toutes les menuiseries sont en tôle 15/10e sur cadre en cornières, avec 2 couches de peinture antirouille avant finition.

9. Installations électriques

Équipement	Quantité par bloc	Localisation
Réglette LED murale 2 x 18 W	8	2 au-dessus de chaque tableau, par salle
Applique LED étanche IP65	4	Façade principale, sous la galerie
Interrupteur (double + simple)	4	À l'entrée de chaque salle
Prise 2P+T 16 A	4	Près de chaque tableau, h = 0,30 m
Coffret divisionnaire (différentiel 30 mA) + mise à la terre	2	Près de chaque porte d'entrée

Câblage en cuivre de 2,5 mm² minimum sous gaines ICTA encastrées avant enduit ; circuit prises séparé du circuit éclairage. Essais et vérification de l'ensemble de l'installation avant réception. Aucun ventilateur n'est prévu.

10. Revêtement de sol — Carrelage (bloc surélevé uniquement)

Le bloc du CEM Tété Diadhiou reçoit un revêtement en carrelage grès cérame antidérapant (classe R10 minimum) de format 40x40, posé au mortier dosé à 350 kg/m³ sur dallage propre et humidifié, joints de 3

mm, avec plinthes assorties de 10 cm de hauteur. La planéité est contrôlée à la règle de 2 m (écart ≤ 3 mm) ; 5 % de carreaux supplémentaires sont commandés pour les coupes et remplacements. Les blocs standards reçoivent une chape lissée, sans carrelage.

11. Peinture et finitions

Les murs reçoivent une couche d'impression puis deux couches de peinture acrylique, en blanc dans la partie haute et en violet dans la partie basse, séparées par une ligne horizontale nette à mi-hauteur du mur. Les quatre tableaux noirs par bloc (5,00 x 1,20 m) sont peints en peinture ardoise. Les menuiseries, la charpente et, pour le bloc surélevé, les garde-corps de la rampe reçoivent 2 couches d'antirouille et une finition blanche. Un trottoir périphérique en béton de 0,80 m de large, en pente de 5 % vers l'extérieur, protège chaque bloc des eaux de ruissellement.

12. Contrôle qualité et réception des travaux

Le consultant technique de Human Appeal Sénégal effectue des visites de chantier régulières sur chacun des sites pour vérifier la conformité des travaux aux plans et prescriptions. La réception provisoire de chaque bloc est prononcée après vérification de l'ensemble des ouvrages (structure, étanchéité de la couverture, menuiseries, électricité, finitions) et levée des réserves éventuelles. La réception définitive intervient six (06) mois après la réception provisoire, sous réserve de l'absence de défauts.

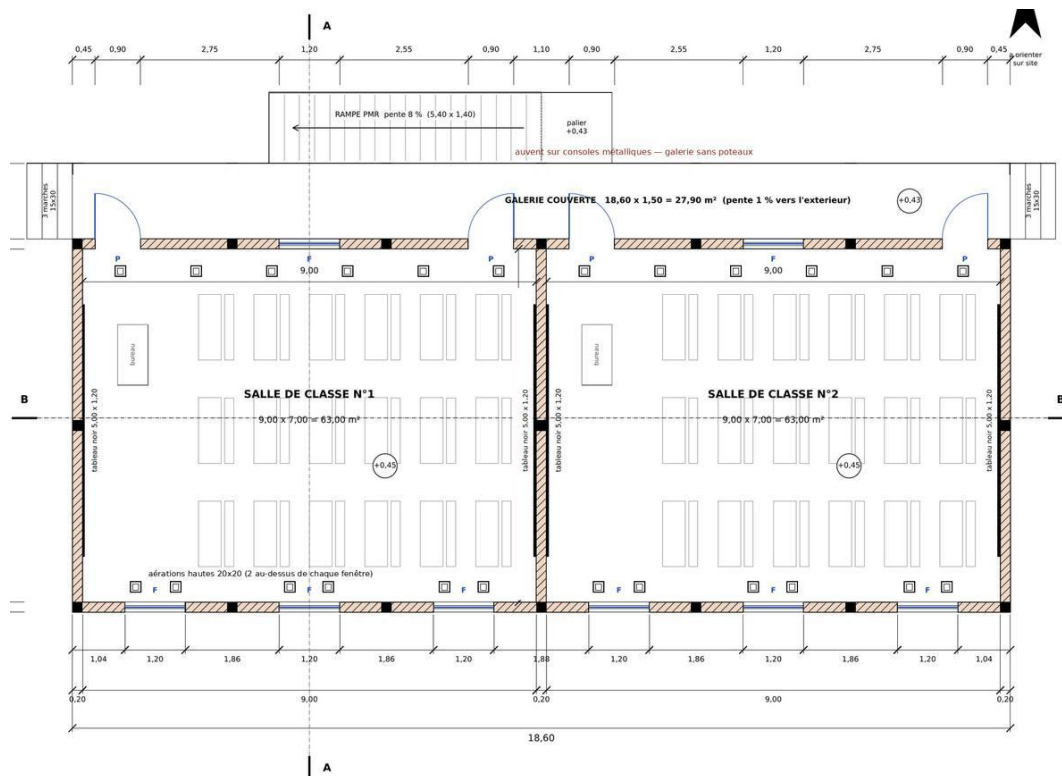
13. Sécurité, environnement et gestion du chantier

Le constructeur met en place sur chaque site les dispositifs de sécurité nécessaires (signalisation, clôture ou balisage du chantier, équipements de protection individuelle pour son personnel) et veille à limiter les nuisances pour l'établissement scolaire et son voisinage pendant toute la durée des travaux. Les déchets de chantier sont évacués régulièrement et le site est laissé propre à la réception.

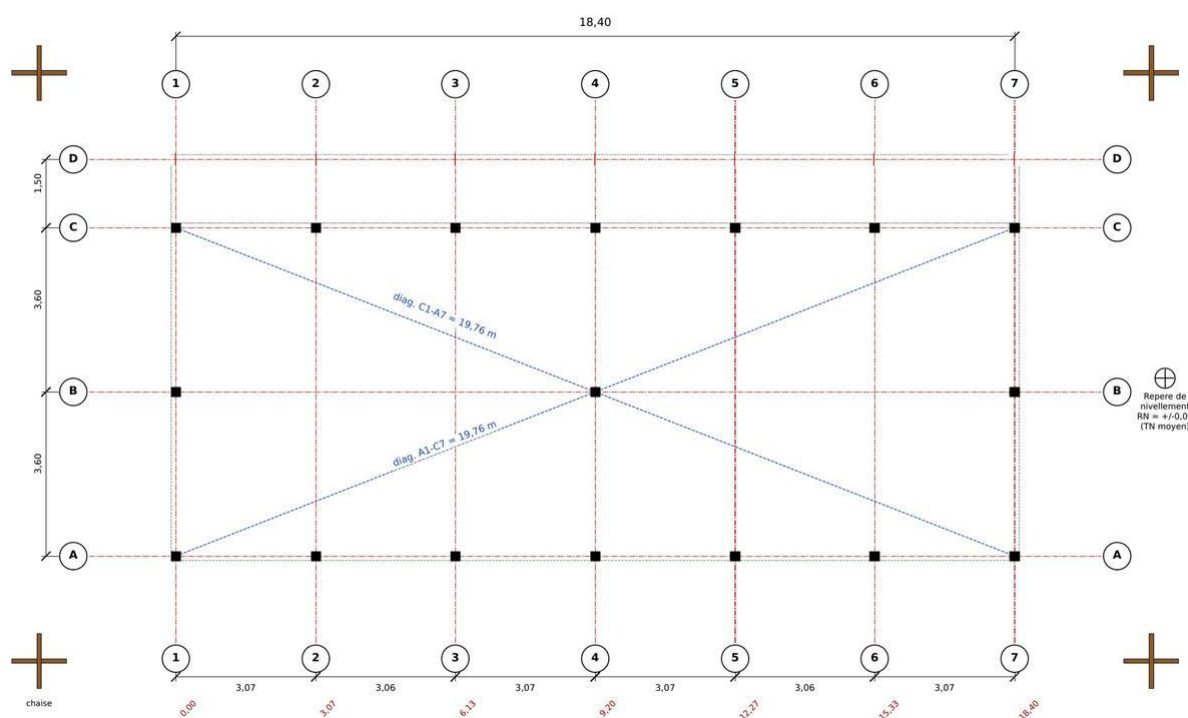
G. PLANS D'EXÉCUTION

Les plans ci-dessous, extraits des dossiers techniques d'exécution établis par le consultant technique de Human Appeal Sénégal, sont fournis pour permettre aux soumissionnaires d'établir leur offre financière avec précision. Les dossiers techniques complets (notes de calcul, nomenclature des aciers, coupes de détail, lots peinture et carrelage) sont joints en annexe et peuvent être consultés par les soumissionnaires sur demande ou lors de la visite de site.

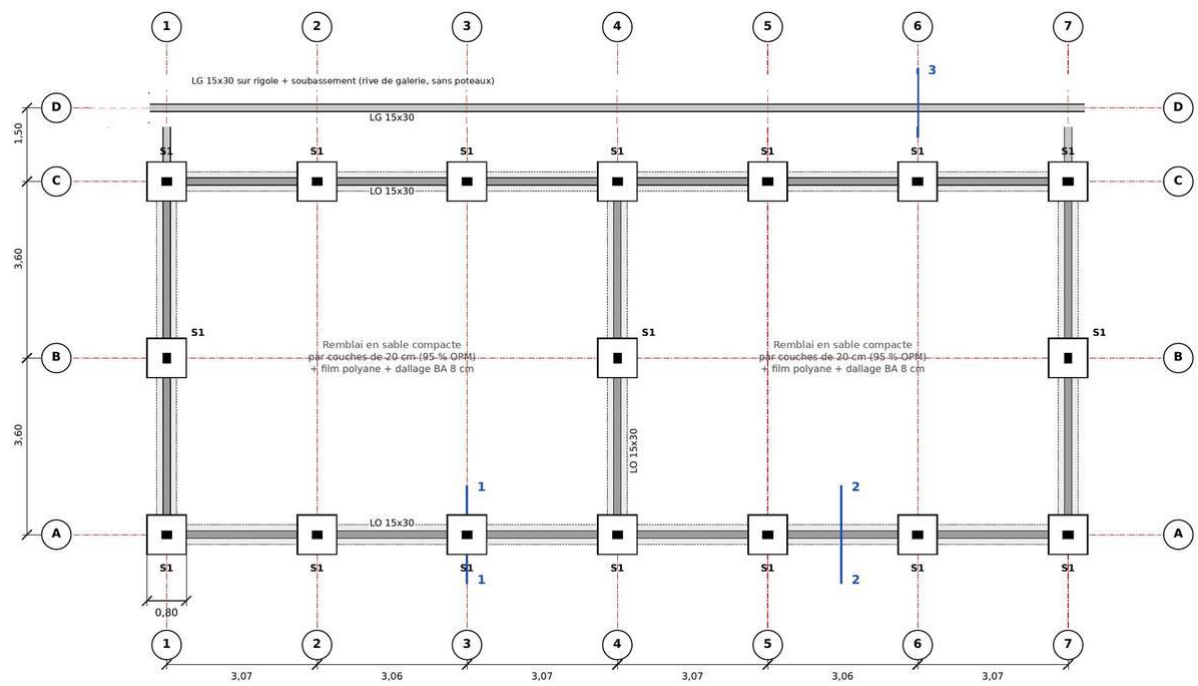
Bloc standard (modèle Type E) — Marsassoum, CEM de Kadam, Lycée-Collège Franco-Arabe de Diourbel



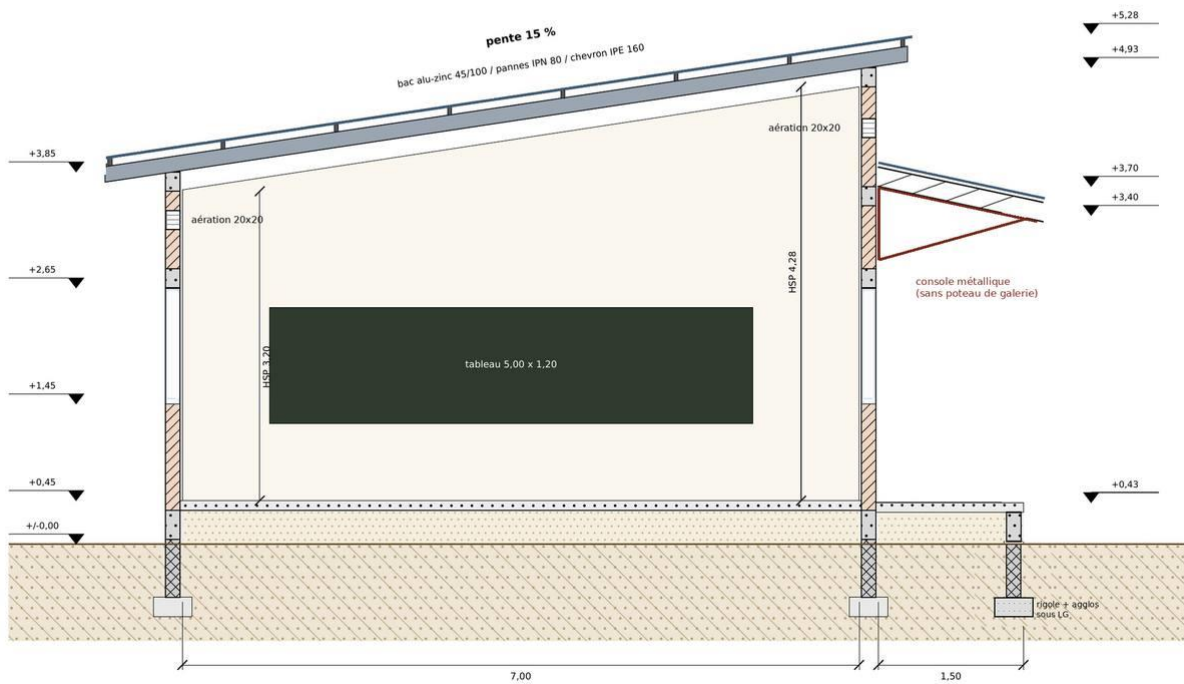
Plan 1 — Plan du rez-de-chaussée (1/75)



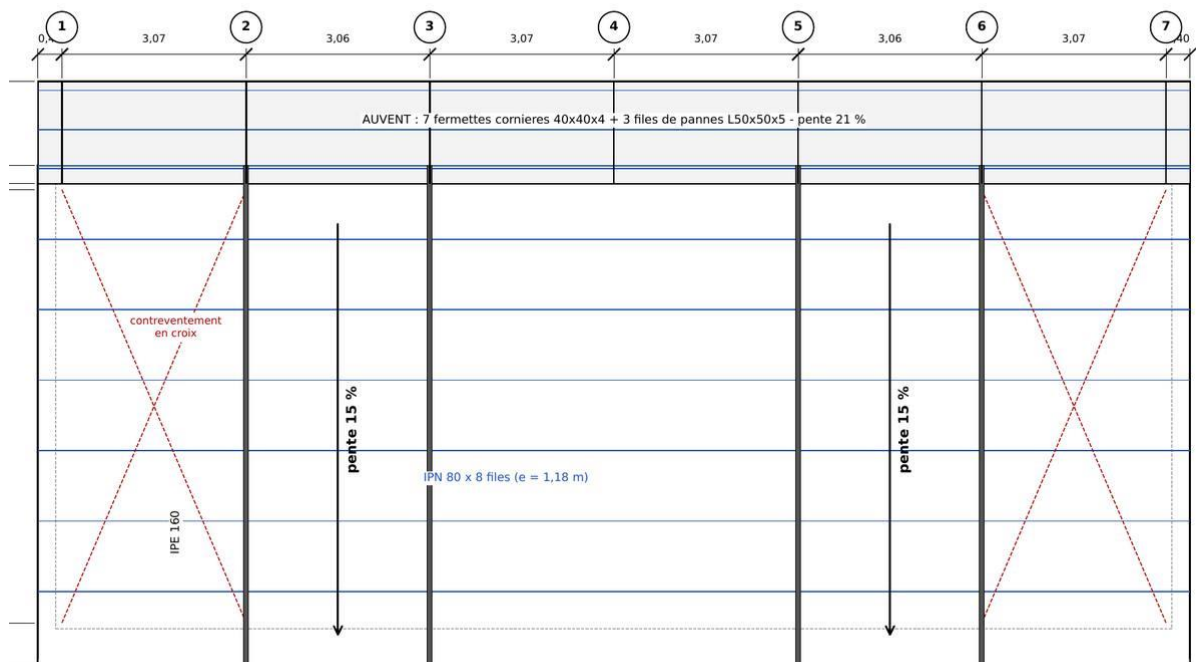
Plan 2 — Plan d'implantation (1/100)



COUPE A-A (1/50)

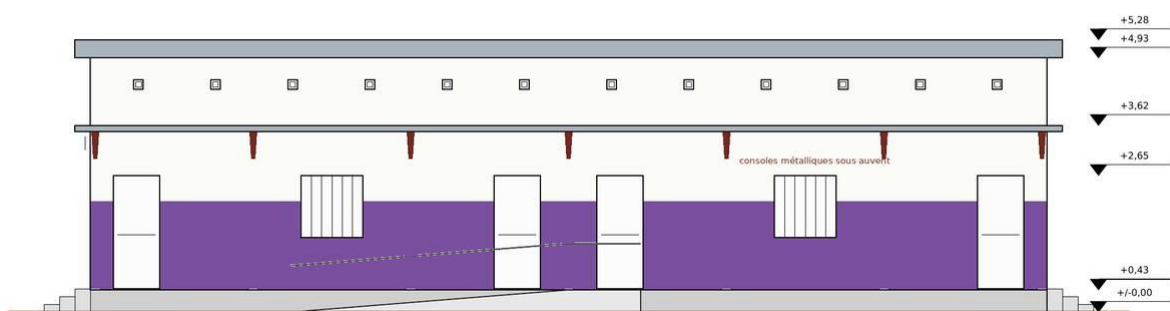


PLAN DE TOITURE (1/100)



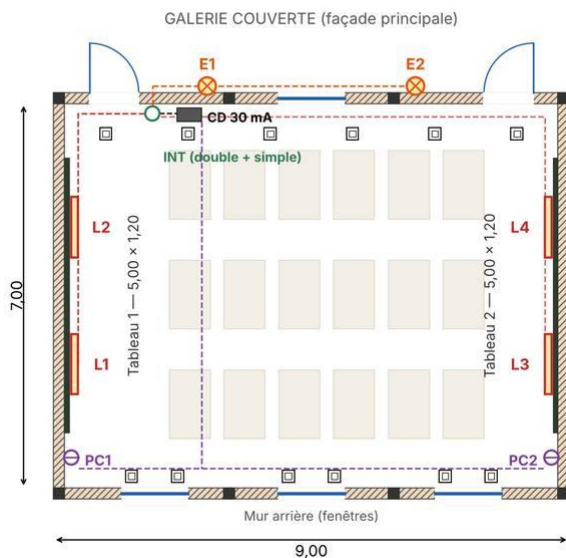
Plan 5 — Plan de charpente et de couverture (1/100)

FACADE PRINCIPALE (galerie)



Plan 6 — Façade principale

PLAN ÉLECTRIQUE — SALLE DE CLASSE TYPE (9,00 × 7,00 m)



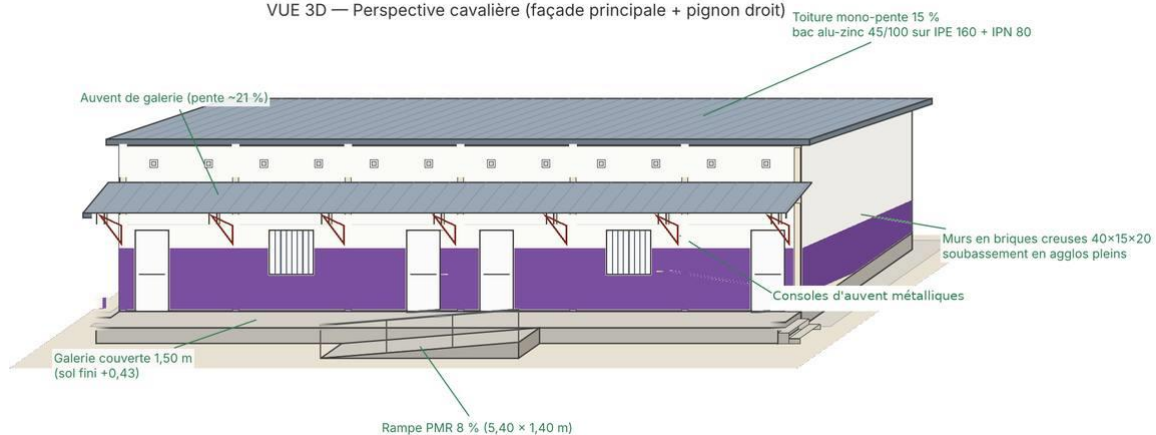
LÉGENDE (par salle)

- L1-L4 : réglette LED murale 2 × 18 W, 2 au-dessus de chaque tableau
- E1-E2 : applique LED étanche IP65 sur la façade principale
- INT : interrupteur double (L1-L2 / L3-L4) + simple (E1-E2), h = 1,20 m
- PC1-PC2 : prise 2P+T 16 A (h = 0,30 m)
- CD : coffret divisionnaire, différentiel 30 mA
- Conduits ICTA encastrés — 1,5 mm² éclairage / 2,5 mm² prises
- Aération haute 20×20 (6 par long mur, 2 au-dessus de chaque fenêtre arrière)

Mise à la terre : piquet 1,50 m, R < 50 Ω.
Installation identique pour la salle n°2
(disposition symétrique). Aucun ventilateur.

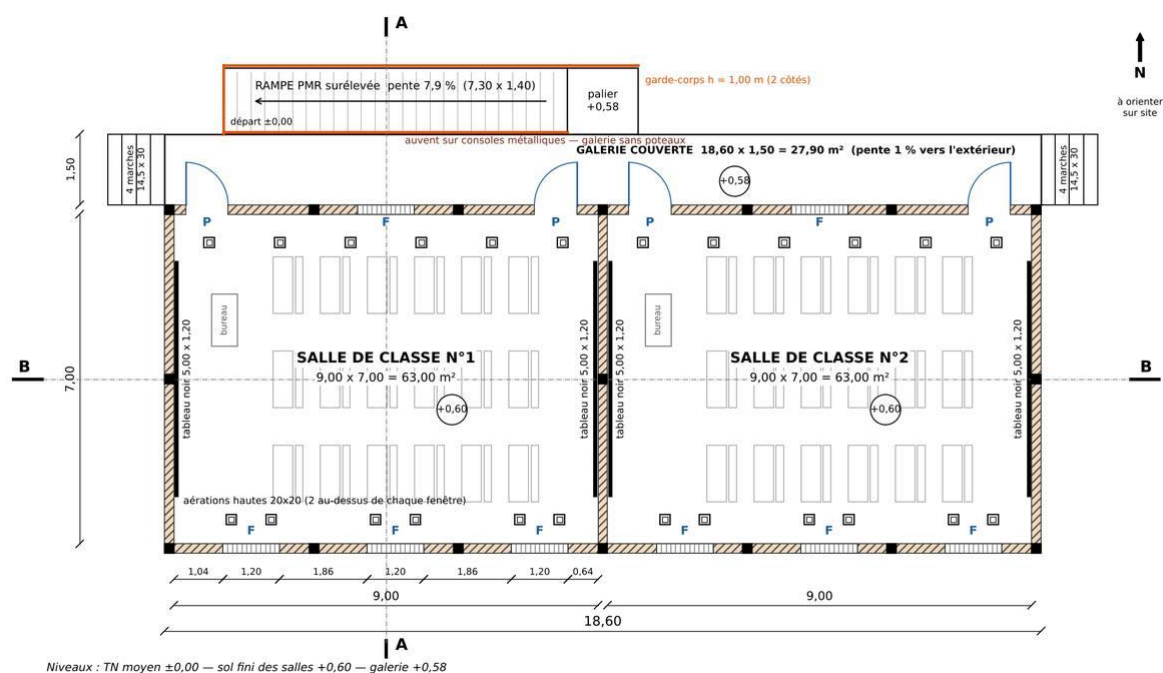
Plan 7 — Plan électrique d'une salle type

VUE 3D — Perspective cavalière (façade principale + pignon droit)

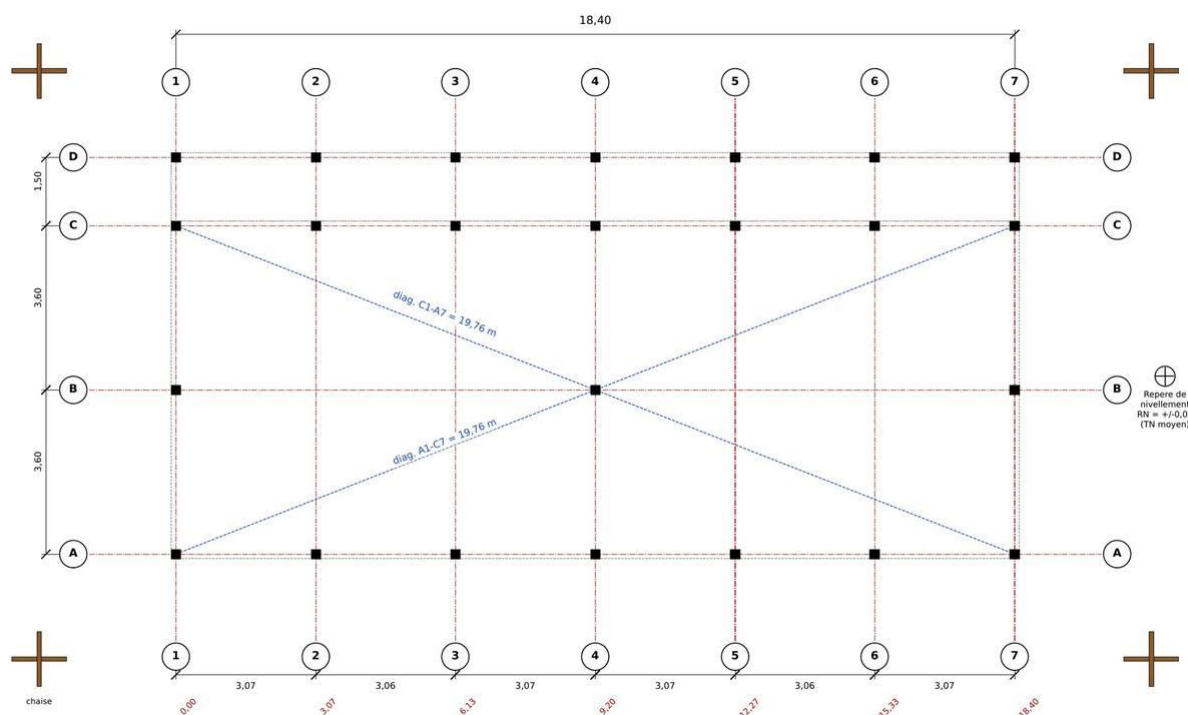


Plan 8 — Vue 3D d'ensemble

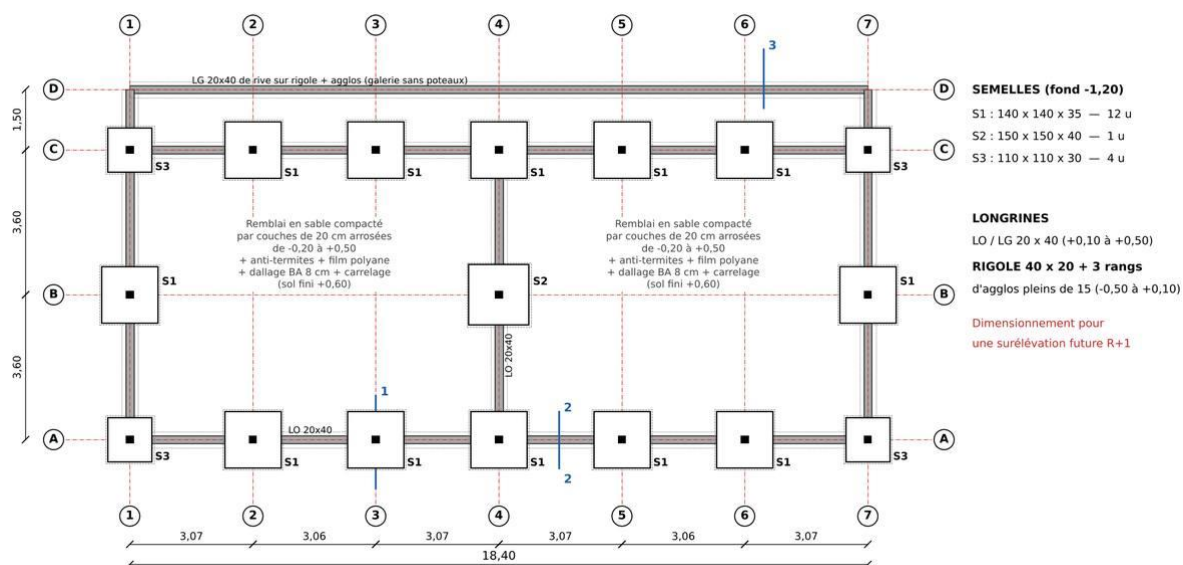
Bloc surélevé (modèle CEM Tété Diadihou) — CEM Tété Diadihou, Ziguinchor



Plan 9 — Plan du rez-de-chaussée surélevé (1/75)

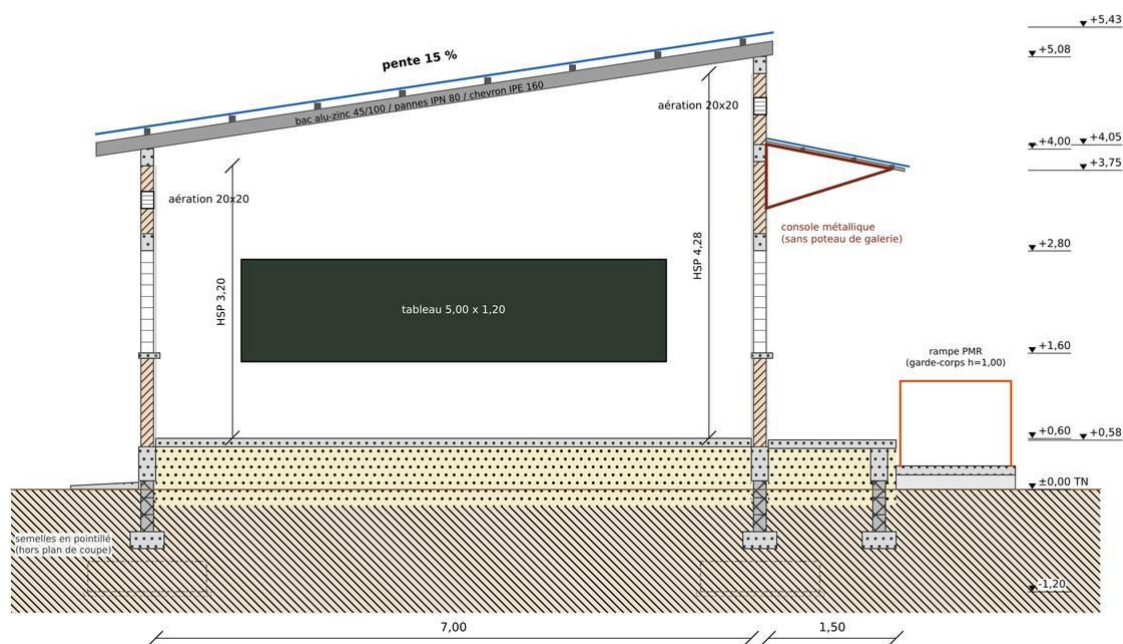


Plan 10 — Plan d'implantation (1/100)



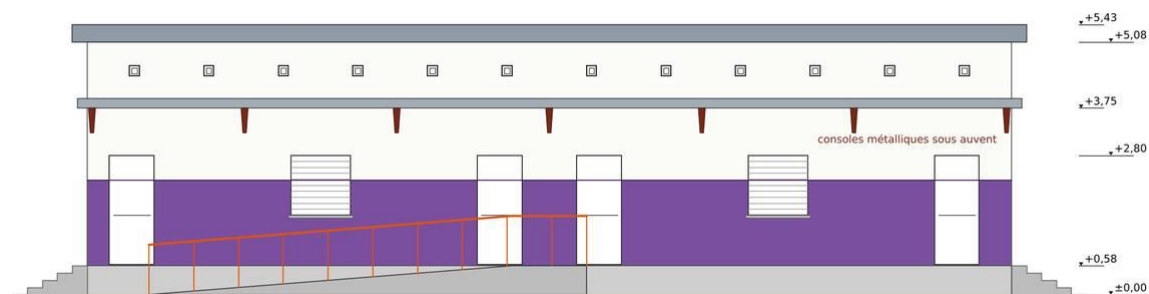
Plan 11 — Plan de fondations dimensionnées pour un R+1 (1/100)

COUPE A-A (1/50)

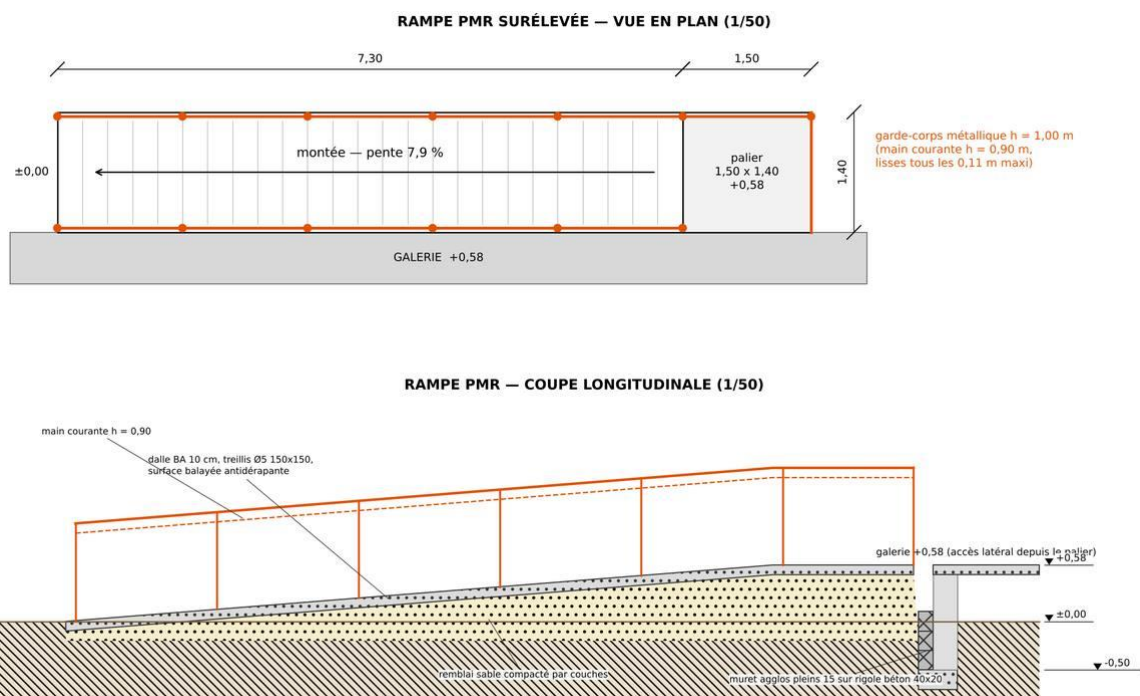


Plan 12 — Coupe transversale A-A, sol fini à +0,60 (1/50)

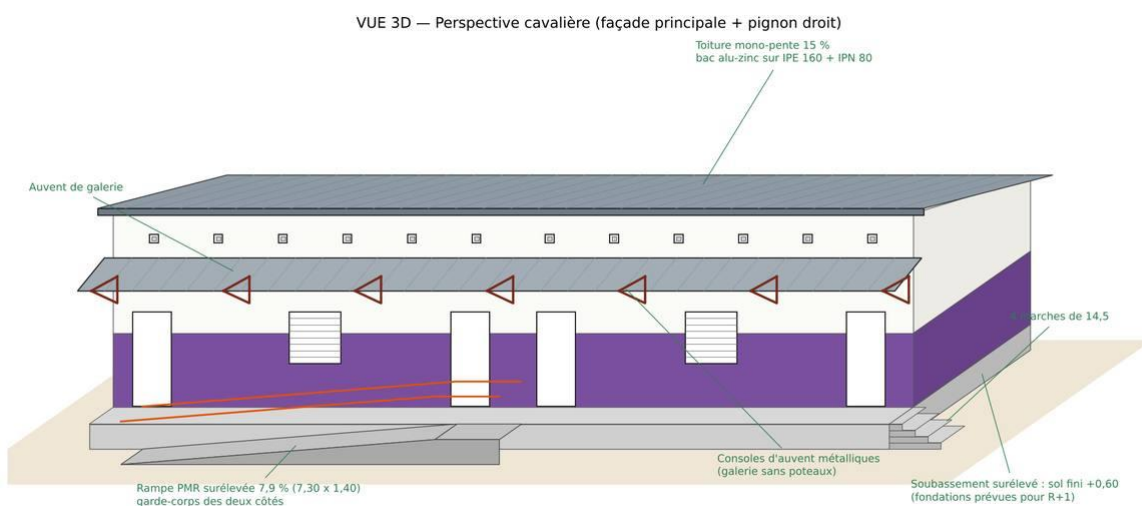
FAÇADE PRINCIPALE (galerie)



Plan 13 — Façade principale avec rampe PMR



Plan 14 — Rampe PMR surélevée : vue en plan et coupe longitudinale (1/50)



Plan 15 — Vue 3D d'ensemble

SECTION II : BORDEREAU DES QUANTITÉS ET DES PRIX

1. Titre du projet

Construction de dix (10) salles de classe (5 blocs de 2 salles) — Projet SN26-40702 (France Zakat).

2. Instructions

Le bordereau ci-dessous est établi pour un seul bloc de chaque modèle. Le soumissionnaire indique le prix unitaire par bloc pour chaque poste, calcule le sous-total par bloc pour chaque modèle, puis reporte ces sous-totaux dans le récapitulatif (section 5) qui applique le nombre de blocs (4 blocs standards + 1 bloc surélevé = 5 blocs, soit 10 salles de classe) pour obtenir le montant total de l'offre. Les quantités sont indicatives et doivent être vérifiées par le soumissionnaire sur la base des dossiers techniques et des plans joints (section C.3).

3. Bordereau — Bloc standard (modèle Type E), prix pour 1 bloc

A. Installation et terrassement

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
1	Installation, implantation et vérification des diagonales de contrôle	Ft	1		
2	Décapage et nettoyage de l'emprise (+ 1 m)	m ²	224,5		
3	Fouilles pour semelles S1 (17 x 1,00 x 1,00 x 0,85)	m ³	14,45		
4	Fouilles en rigole (rive de galerie + sous murs, 62,6 ml)	m ³	18,78		
5	Remblai en sable arrosé et compacté (salles + galerie)	m ³	64,0		
6	Traitement anti-termite du sol	m ²	165,5		
Sous-total (1 bloc) A					

B. Fondations et dallage

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
7	Béton de propreté sous semelles (5 cm, dosé à 150)	m ³	0,69		
8	Semelles isolées BA 80x80x25 (2 x 6 HA10), amorces de poteaux comprises	U	17		
9	Rigole en béton dosé à 250 sous soubassement	m ³	3,52		
10	Soubassement en agglos pleins de 15 (3 rangs, bitumé)	m ²	32,88		
11	Longrines BA 15x30 (LO 58,4 ml + LG 21,4 ml)	ml	79,8		
12	Dallage BA 8 cm (treillis soudé, film polyane, chape 2 cm)	m ²	153,9		
Sous-total (1 bloc) B					

C. Structure et maçonnerie

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
13	Poteaux BA P1 15x20 (4 HA12 + cadres HA6)	U	17		
14	Chaînage haut et rampants BA 15x20 (4 HA10)	ml	70,51		
15	Chaînage intermédiaire BA 15x20 (façade avant)	ml	20,24		
16	Linteaux BA 15x20 (2 HA10 bas + 2 HA8 haut)	U	12		
17	Aciers HA FeE400 toutes nuances (HA6/8/10/12), chutes 10 % comprises	kg	1 434		
18	Murs en briques creuses de 15 (≈ 2 415 briques 40x15x20)	m²	183,95		
19	Enduits extérieur et intérieur au mortier de ciment (2 couches)	m²	424		
Sous-total (1 bloc) C					

D. Charpente et couverture

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
20	Chevrans IPE 160 (axes 2, 3, 5, 6)	ml	33,56		
21	Pannes IPN 80 (8 files)	ml	153,60		
22	Couverture bac alu-zinc 45/100 (+ 8 % de recouvrement)	m²	174,0		
23	Auvent de galerie sur 7 consoles triangulées (cornières 50x50x5), pannes et couverture	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) D					

E. Menuiseries et accès

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
24	Fenêtres métalliques à persiennes 1,20 x 1,20	U	8		
25	Portes métalliques 1 vantail 0,90 x 2,20	U	4		
26	Rampe PMR 5,40 m à 8 % avec palier haut et marches	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) E					

F. Installations électriques

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
27	Réglettes LED murales 2 x 18 W	U	8		
28	Appliques LED étanches IP65	U	4		
29	Interrupteurs (doubles et simples)	U	4		

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
30	Prises 2P+T 16 A	U	4		
31	Coffrets divisionnaires (différentiel 30 mA) et mise à la terre	Ens.	2		
32	Essais et vérification de l'installation	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) F					

G. Peinture et finitions

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
33	Peinture des murs (impression + 2 couches, blanc / violet)	m²	453		
34	Peinture des tableaux noirs (ardoise)	U	4		
35	Peinture des menuiseries et de la charpente (antirouille + 2 couches)	Ft	1		
36	Trottoir périphérique en béton (0,80 m, pente 5 %)	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) G					

H. Nettoyage et réception

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
37	Nettoyage du chantier et évacuation des déchets	Ft	1		
38	Réception provisoire du bloc	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) H					

4. Bordereau — Bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou), prix pour 1 bloc

Ce bordereau s'applique au bloc unique à construire au CEM Tété Diadhiou. Les postes communs au modèle standard sont repris avec les sections renforcées (voir section F.4) ; les postes propres au bloc surélevé (rampe surélevée, carrelage, attentes R+1) sont signalés.

A. Installation et terrassement

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
1	Installation, implantation (y compris zone de rampe) et relevé du terrain naturel	Ft	1		
2	Décapage et nettoyage de l'emprise (+ 1 m, rampe comprise)	m²	245,0		
3	Fouilles en puits pour semelles S1 / S2 / S3 (jusqu'à - 1,25)	m³	64,36		
4	Fouilles en rigole 0,40 x 0,70 sous soubassement	m³	17,47		
5	Remblai en sable arrosé et compacté (salles + galerie + rampe)	m³	134		

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
6	Traitement anti-termite du sol	m ²	165,5		
Sous-total (1 bloc) A					

B. Fondations (dimensionnées pour un R+1) et dallage

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
7	Béton de propreté sous semelles (dosé à 150)	m ³	1,77		
8	Semelles S1 140x140x35 (2 x 9 HA12)	U	12		
9	Semelle S2 150x150x40, refend central (2 x 10 HA12)	U	1		
10	Semelles S3 110x110x30, angles (2 x 7 HA12)	U	4		
11	Rigole en béton dosé à 250 sous soubassement	m ³	6,11		
12	Soubassement en agglos pleins de 15 (3 rangs, bitumé)	m ²	45,84		
13	Longrines BA 20x40 (LO 58,4 ml + LG 21,4 ml)	ml	79,8		
14	Dallage BA 8 cm (treillis soudé, remblai, dalle)	m ²	153,9		
15	Attentes en tête de poteaux pour étage futur R+1 (4 HA12 x 17 poteaux, protégées anticorrosion)	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) B					

C. Structure et maçonnerie

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
16	Poteaux BA P1 20x20 (4 HA12 + cadres HA6, dimensionnés R+1)	U	17		
17	Chaînage haut et rampants BA 15x20 (4 HA10)	ml	70,51		
18	Chaînage intermédiaire BA 15x20 (façade avant)	ml	20,24		
19	Linteaux BA 15x20 (2 HA10 bas + 2 HA8 haut)	U	12		
20	Aciers HA FeE400 toutes nuances, chutes 10 % comprises	kg	2 191		
21	Murs en briques creuses de 15 (≈ 2 415 briques 40x15x20)	m ²	183,95		
22	Enduit extérieur hydrofuge et enduit intérieur (2 couches)	m ²	424		
23	Enduit hydrofuge du soubassement et du pied de murs (TN à +1,00)	m ²	55		
24	Enduit du soubassement de rive de galerie	m ²	12		
Sous-total (1 bloc) C					

D. Rampe d'accès PMR surélevée

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
25	Rampe PMR 7,30 x 1,40 m (pente 7,9 %), paliers haut et bas, structure béton et garde-corps métalliques des deux côtés	Ft	1		
26	Marches d'extrémité de galerie (4 marches de 14,5 x 30 cm à chaque extrémité)	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) D					

E. Charpente et couverture

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
27	Chevrons IPE 160 (axes 2, 3, 5, 6)	ml	33,56		
28	Pannes IPN 80 (8 files)	ml	153,60		
29	Couverture bac alu-zinc 45/100 (+ 8 % de recouvrement)	m²	174,0		
30	Auvent de galerie sur 7 consoles triangulées (cornières 50x50x5), pannes et couverture	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) E					

F. Menuiseries

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
31	Fenêtres métalliques à persiennes 1,20 x 1,20	U	8		
32	Portes métalliques 1 vantail 0,90 x 2,20	U	4		
Sous-total (1 bloc) F					

G. Revêtement de sol — Carrelage

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
33	Carrelage grès cérame antidérapant 40x40 (salles + galerie), posé au mortier, joints de 3 mm	m²	153,9		
34	Plinthes assorties h = 10 cm	ml	75,4		
35	Seuils de portes (carreau découpé ou béton lissé)	U	4		
Sous-total (1 bloc) G					

H. Installations électriques

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
36	Réglettes LED, appliques, interrupteurs, prises, coffrets et mise à la terre (ensemble identique au bloc standard — section F.9)	Ens.	1		
Sous-total (1 bloc) H					

I. Peinture et finitions

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
37	Peinture des murs (impression + 2 couches, blanc / violet)	m²	453		
38	Peinture des tableaux noirs (ardoise)	U	4		
39	Peinture des menuiseries, de la charpente et des garde-corps (antirouille + 2 couches)	Ft	1		
40	Trottoir périphérique en béton (0,80 m, pente 5 %)	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) I					

J. Nettoyage et réception

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire (FCFA)	Prix total (FCFA)
41	Nettoyage du chantier et évacuation des déchets	Ft	1		
42	Réception provisoire du bloc	Ft	1		
Sous-total (1 bloc) J					

5. Récapitulatif de l'offre financière

Modèle de bloc	Prix par bloc (FCFA)	Nombre de blocs	Montant (FCFA)
Bloc standard (Type E) — sous-total section II.3		4	
Bloc surélevé (CEM Tété Diadhiou) — sous-total section II.4		1	
TOTAL HORS TAXES (HT) — 5 blocs / 10 salles de classe		5	
TVA (si applicable)			
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)			

Arrêté la présente offre à la somme de :

..... francs CFA TTC.

6. Exigences financières complémentaires

Le soumissionnaire joint à son offre financière :

- un devis quantitatif et estimatif détaillé, pour chaque modèle de bloc ;
- une décomposition des prix unitaires lorsque nécessaire ;
- le délai d'exécution proposé, le cas échéant par site ;
- les conditions de garantie des ouvrages.

Tous les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat. Le soumissionnaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des contraintes des différents chantiers avant l'établissement de son offre.

SECTION III : QUESTIONNAIRE / FORMULAIRE DE CONTACT DU SOUMISSIONNAIRE

1. Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Statut juridique :

- ☐ Entreprise individuelle
- ☐ Société à responsabilité limitée (SARL)
- ☐ Société anonyme (SA)
- ☐ Groupement d'entreprises
- ☐ Autre (à préciser) : _____

Information	Détails
Numéro de registre du commerce	
NINEA	
Date de création de l'entreprise	
Adresse physique	
Adresse postale	
Ville	
Région	
Site web (si applicable)	

2. Coordonnées de contact

Informations	Responsable principal	Personne focale du projet
Nom et prénom		
Fonction		
Téléphone fixe		
Téléphone mobile		
Adresse e-mail		

3. Représentant légal de l'entreprise

Information	Détails
Nom et prénom	
Fonction	
Nationalité	
Numéro de la pièce d'identité	
Téléphone	
Adresse e-mail	

4. Principaux responsables techniques

Nom et prénom	Fonction	Qualification	Années d'expérience	Contact

5. Expérience de l'entreprise

Projets similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années :

Année	Nom du projet	Client / organisation	Description des travaux	Montant (FCFA)

Documents justificatifs à joindre : attestations de bonne exécution, contrats ou bons de commande, certificats de réception, lettres de recommandation.

6. Capacités techniques et équipements

En particulier, capacité à mobiliser des équipes sur plusieurs sites (Marsassoum, Kadam, Diourbel, Ziguinchor) simultanément ou en séquence rapprochée :

Équipement	Quantité disponible	État de fonctionnement

7. Informations bancaires

Information	Détails
Nom de la banque	
Titulaire du compte	
Numéro de compte	
Code banque / SWIFT (si applicable)	

8. Documents administratifs fournis

Document	Oui	Non
Registre du commerce	☐	☐
NINEA	☐	☐
Attestation de régularité fiscale	☐	☐
Attestation CSS	☐	☐
Attestation IPRES	☐	☐

Document	Oui	Non
Attestation de non-faillite	☐	☐
Pièce d'identité du représentant légal	☐	☐
Relevé d'identité bancaire (RIB)	☐	☐
Profil de l'entreprise	☐	☐
Références techniques	☐	☐

9. Déclaration du soumissionnaire

Je soussigné(e), agissant au nom et pour le compte de l'entreprise mentionnée ci-dessus, certifie que les informations fournies dans le présent dossier sont exactes, complètes et sincères. Je déclare que mon entreprise :

- est légalement constituée et autorisée à exercer ses activités au Sénégal ;
- dispose des capacités techniques, financières et humaines nécessaires à l'exécution du marché sur l'ensemble des sites concernés ;
- n'est pas sous le coup d'une procédure de faillite, de liquidation ou d'une sanction administrative ;
- accepte sans réserve les conditions du présent appel d'offres ;
- s'engage à respecter les normes techniques, sociales, environnementales, de sécurité et de sauvegarde applicables à l'exécution des travaux, notamment en milieu scolaire.

Je comprends que toute fausse déclaration ou tout document falsifié pourra entraîner le rejet de l'offre ou l'annulation de toute attribution éventuelle du marché.

10. Signature et cachet

Information	Détails
Nom du signataire autorisé	
Fonction	
Date	
Signature	
Cachet de l'entreprise	

Usage interne — Human Appeal Sénégal

Information	Détails
Offre reçue par	
Fonction	
Date de réception	
Signature	
Observations	